

Evolution de la Tarification des GRD

Transition énergétique

Le monde a changé

- Des nouveaux moyens et de nouveaux comportements :
 - **Production d'énergie**
 - **Consommation et utilisation des réseaux**
 - **Stockage**
 - **Flexibilité dans la production et la consommation**
- De nouveaux services à rendre par les GR
 - **Gestion des flux d'énergie**
 - **Utilisation intermittente des réseaux**
 - **Utilisation résiduelle des réseaux**
- Le modèle énergétique évolue, il est indispensable de disposer d'un modèle tarifaire qui y corresponde

Fondamentaux

Principes de base de la tarification

- Pourquoi les tarifs doivent-ils être transparents, refléter les coûts, être non discriminatoires :
 - **Couvrir les coûts**
 - **Rendre compte de la valeur des services offerts**
 - **Correspondre aux comportements et aux services attendus**
 - **Permettre aux clients et aux acteurs de marché de libérer les potentiels et de choisir le niveau de service souhaité**
 - **Inciter :**
 - procurer un avantage économique correspondant aux bénéfices réels d'un comportement vertueux
 - à s'inscrire dans les objectifs de la politique énergétique wallonne

Modèle tarifaire

Que faut-il faire évoluer ?

- Valorisation de l'usage effectif des réseaux
 - **L'assurance de pouvoir bénéficier du réseau si un jour on en a besoin**
 - Mise à disposition de la tension et de la fréquence
 - Possibilité d'utiliser la capacité mise à disposition
 - Possibilité de prélever ou d'injecter de l'énergie
 - **L'utilisation effective du réseaux**
 - La capacité
 - L'énergie
- Mobiliser et valoriser la flexibilité
- Assurer une participation « assumée » de tous dans le financement des politiques (OSP, surcharges, etc..) en fonction des objectifs politiques et économiques.

Modèle tarifaire

Quelles pistes

- Généralisation d'une formule trinôme
 - **Terme fixe**
 - **Termes capacitaires (Garantie, Flexible)**
 - **Termes énergies**
 - Favorisant l'auto-consommation
 - Incitant à consommer lorsque l'énergie est la plus abondante et la moins chère
 - **Termes liés au financement des politiques**
- Modulée en fonction de l'usage effectif et du niveau de service choisi
- Segmentée et modulée par groupe de clients.